



Discipline : deux méthodes

Le mauvais emploi des mesures disciplinaires peut causer du tort aux enfants. Comprenez bien que le problème n'est pas l'enfant lui-même, mais un comportement négatif précis. Ne réagissez jamais à l'inconduite en exprimant de l'indignité, de la frustration, de la colère ou de la violence. Évitez toute intervention, toute parole ou tout ton de voix qui risqueraient d'humilier ou d'embarrasser un jeune et de susciter chez lui la honte ou la peur.

Occupez-vous de la mauvaise conduite sur-le-champ. Autant que possible, ne reprenez pas un enfant devant tout le groupe. Prenez-le plutôt à l'écart, en compagnie d'un autre adulte, et ayez un entretien privé. Il faut discuter des problèmes de comportement de façon confidentielle avec les parents ou le responsable du ministère.

*Avant tout, faites preuve de bonté et de respect
lorsque vous intervenez auprès d'un enfant.
Essayez de régler les difficultés en laissant les jeunes
avec des sentiments positifs.
Assurez-vous qu'ils savent que vous les aimez!
Si une situation dépasse vos compétences,
cherchez aide ou conseils auprès de vos collègues.*

Awana recommande la méthode des *cinq secondes* pour une intervention auprès d'un groupe et celle des *trois avertissements* pour une intervention individuelle.

IMPORTANT : Consultez la politique de votre église quant à la protection des enfants pour connaître les procédures générales de discipline.

Cinq secondes pour une intervention collective

Cette méthode sert à regagner l'attention d'un groupe et à le ramener à l'ordre. On compte de 1 à 5 lentement et d'une voix forte, la main bien haut et montrant les doigts à mesure. Les jeunes doivent réagir de sorte que tous sont tranquilles et silencieux quand on annonce 5. (Les adultes présents doivent aussi obéir et garder le silence.)

Voici quelques erreurs courantes associées aux cinq secondes :

- › Compter trop vite ou trop lentement.
- › Compter au-delà de 5. (Certains préfèrent compter à rebours pour éviter cette erreur.)
- › Tolérer l'inconduite après 5.

Mettre un enfant à l'écart?

Les enfants qu'on fait assoir en retrait pour cause d'inconduite ne devraient y rester que pendant quelques minutes – environ une minute par année de vie. On pourrait désigner des aides qui se chargeront de les surveiller. Toutefois, notez bien qu'un enfant ne doit jamais être seul avec un adulte.

Trois avertissements pour une intervention individuelle

Cette méthode vise les jeunes, pris individuellement, qui persistent à mal se conduire après avoir eu plusieurs occasions de corriger eux-mêmes leur comportement.

- › **1^{er} avertissement** – L'enfant dissipé reçoit un premier avertissement de la part de son leader. On le prévient qu'au prochain écart de conduite la personne responsable du ministère devra lui parler.
- › **2^e avertissement** – Si l'enfant ne change pas de comportement, le responsable du ministère a un entretien avec lui.
- › **3^e avertissement** – Si en dépit de ces interventions l'enfant s'obstine dans son inconduite, le responsable du ministère le mettra à l'écart des activités pendant un certain temps. En général, il discutera de la situation avec les parents à leur arrivée. Dans les cas extrêmes, il a la possibilité d'appeler ces derniers pour qu'ils viennent chercher leur enfant. En dernier recours, ce dernier pourrait être prié de ne pas revenir au camp ou au club avant une certaine date.

À LIRE AUSSI, SUR AWANACANADA.CA/FR/EQUIPER-LES-LEADERS

- › *La discipline, c'est positif!*
- › *Discipline : Conseils pratiques*
- › *Discipline avec les tout-petits*